

Serment de l'ostéopathe (édicte par le Dr Still)

J'affirme ici ma loyauté à la profession qui me reçoit.

Je serai toujours conscient de ma grande responsabilité pour préserver la vie et la santé de mes patients, pour maintenir leur confiance et respecter, en tant qu'ostéopathe, leurs secrets, avec honneur et fidélité scrupuleuse, pour exécuter honnêtement mes devoirs professionnels; utiliser uniquement les méthodes de traitement reconnues avec un bon jugement, en fonction de ma compétence et de mon habileté, gardant constamment en mon esprit les règles de la nature et la capacité inhérente du corps humain à son rétablissement.

Je serai toujours vigilant à faciliter le bien-être général de la communauté en soutenant ses lois et ses établissements, en ne m'engageant pas dans des pratiques pouvant apporter de quelque façon, la honte ou le discrédit sur moi-même ou ma profession.

Je m'efforcerai de travailler en accord avec mes collègues dans un esprit de coopération et de progrès sans jamais porter de jugement sur leur pratique légitime.

Je regarderai avec respect et estime tous ceux qui pratiquent mon art. Je serai fidèle à mon enseignement, m'appliquant à respecter les lois de notre concept. Je serai toujours attentif à l'application des vérités biologiques à la base de nos arts curatifs et au développement des principes de l'ostéopathie tels qu'ils ont été énoncés par notre fondateur Andrew Taylor Still.

